

## AVANT SON VOYAGE EN EUROPE CENTRALE

### M. Louis Barthou confère avec MM. François-Poncet et Laroche

Pendant plus de quatre heures, le ministre des Affaires étrangères examine avec nos ambassadeurs à Berlin et à Varsovie les divers aspects de notre politique extérieure.

La journée d'hier au Quai d'Orsay aura été une journée de grand labeur. Non pas que le ministre des Affaires étrangères se soit occupé, comme certains bruits d'origine étrangère auraient pu le faire croire, d'un projet de voyage à Berlin, qui aurait précédé ses visites officielles à Varsovie et à Prague, et aurait donné lieu à des entretiens importants... Ni directement, ni indirectement, déclare-t-on au Quai d'Orsay il n'a été procédé à des sondages dans ce sens ; aucune invitation de cette sorte,



L'arrivée au Quai d'Orsay de notre ambassadeur à Berlin

sa première « prise de contact » avec le nouveau ministre des Affaires étrangères, alors que l'activité diplomatique dans les négociations sur le désarmement reprend tant entre Paris et Londres, qu'à Genève.  
M. Barthou se rendra deux fois à Genève, en mai  
Aussi la journée a-t-elle été fort chargée pour M. Barthou qui avait déjà dû consacrer sa matinée à un long entretien avec M. Massigli. Le directeur-adjoint des Affaires politiques, ne regagnait Genève en avion qu'après avoir reçu les dernières instructions du ministre des Affaires étrangères. Il semble dès maintenant certain, qu'une semaine après son retour de Varsovie et de Prague, M. Barthou fera une première apparition à la S. D. N. pour la séance du Conseil du 7 mai, dont l'ordre du jour comportera la question de la Sarre. Il y retournera le 23 pour la réunion de la commission générale du désarmement que décidera probablement le Bureau par ses discussions d'aujourd'hui dont M. Barthou envisageait précisément les conséquences possibles avec M. Massigli.

Les entretiens avec nos ambassadeurs  
A quatre heures de l'après-midi, le ministre des Affaires étrangères recevait M. Laroche, ambassadeur de France à Varsovie. Quelques instants plus tard, très guetté par les photographes, M. François-Poncet arrivait à son tour. Il était introduit aussitôt dans le cabinet de M. Barthou d'où il ne ressortait qu'à 8 heures un quart.  
Au cours de cette très longue conférence, plusieurs aspects de notre politique extérieure et de la politique générale furent passés en revue. Il s'agit d'abord de la politique polonaise, des rapports polono-allemands et franco-polonais en particulier. On parla, naturellement, du programme détaillé du voyage de M. Barthou à Varsovie.  
Il fut ensuite question, après l'arrivée de M. François-Poncet, de la position actuelle de l'Allemagne, des relations du Reich avec la Pologne, de tous les problèmes communs à Paris et à Berlin.  
L'examen de la situation générale, à l'heure actuelle, du point de vue diplomatique, suivit logiquement ces divers chapitres. La grande question à l'ordre du jour à Paris et à Londres, le tour nouveau donné aux négociations si difficiles du désarmement, la possibilité d'une reprise des travaux de la Conférence, l'élaboration d'un pacte et les échanges de vues sur la question des garanties furent exposés en détail par M. Barthou, qui s'informait en même temps de leurs répercussions possibles à l'étranger.  
Journée importante, on le voit. Mais rien n'a transpiré au sujet d'éléments nouveaux, de propositions nouvelles qu'aurait apportés tel ou tel de nos représentants à l'étranger et qui auraient légitimé les bruits dont nous parlons en commençant.  
Claude Jeantet.

## L'instruction Stavisky

M. Demay confronte M. Gaston Hulin avec l'ex-général Bardi de Fourtou et Mme Suzanne Avril



M. Gaston Hulin



Mme Suzanne Avril (Voir le texte en deuxième page)

## LA LOTERIE NATIONALE

### Ce soir, tirage de la 9<sup>e</sup> tranche

Candidats millionnaires, c'est ce soir à la vaste salle du Trocadéro, que pour la neuvième fois, le Hasard fixera son choix.  
La cérémonie de cet avant-dernier tirage se déroulera selon le protocole habituel : plantes vertes, musique de la Garde et radio-diffusion.  
A huit heures, les portes de l'amphithéâtre s'ouvriront toutes grandes pour laisser pénétrer le flot des aspirants à la fortune et, selon toute probabilité, les porteurs de billets seront fixés sur leur sort, avant dix heures du soir.  
Bonne chance à tous, et, comme disent nos amis Britanniques, que le meilleur gagne.

## AUX VÉRITÉS DE LA BALISSE

Journaliste, je crois connaître les « nécessités » de l'information. Le public français a toujours été friand de faits divers, d'ana, de nouvelles à la main. C'est le métier de correspondants de presse et des envoyés spéciaux de lui fournir ce raconté quotidien. Personne ne peut trouver mauvais qu'ils le fassent avec zèle.  
Mais le juge d'instruction est de l'autre côté de la barricade et il doit y rester. Ce n'est pas son rôle de commenter chaque soir les déclarations de tel ou tel agent de police, de disserter sur les événements, de prendre un air mystérieux pour les annoncer ou un air malin pour les expliquer.  
Il faut dire les choses comme elles sont : une justice trop familière qui prendrait l'« apéro » à la terrasse des cafés, se débouterait à tout venant et se laisserait taper sur le ventre, n'inspirerait pas grande confiance à l'opinion publique. Le Français aime le sérieux dans le magistrat autant que dans le souverain. Il est choqué lorsqu'un homme qui occupe de hautes fonctions ne garde pas ses distances. Mais s'il arrivait que le juge inspecteur qui, lui-même, tutoie l'inculpé, lui-même, et Monsieur de La Falaise.

## POUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

### Le gouvernement demande aux anciens combattants d'accepter une diminution de 3 0/0 sur l'ensemble du Budget des pensions

Les allocations spéciales des grands mutilés ne seront pas touchées

### Un Conseil national extraordinaire est convoqué pour après-demain



En haut, la délégation des Anciens combattants. En bas, celle des Veuves de guerre



En haut, la délégation des Anciens combattants. En bas, celle des Veuves de guerre

ment estimait indispensable de demander aux anciens combattants et victimes de la guerre de consentir, sur l'ensemble du budget des pensions — à l'exception des allocations spéciales des grands mutilés — à une légère diminution exceptionnelle et forfaitaire de 3 %, grâce à laquelle l'équilibre sincère des dépenses et des recettes de l'Etat sera obtenu.  
Après avoir pris acte de cette communication, le bureau de la Confédération nationale a tenu à remercier M. Gaston Doumergue de sa parfaite loyauté à l'égard des anciens combattants, et à lui renouveler l'assurance de la respectueuse affection de leurs camarades pour sa personne.  
Il lui a par ailleurs, indiqué que le conseil d'administration de la Confédération nationale allait se réunir le soir même, en vue d'être mis au courant des intentions du gouvernement, et pour décider de la convocation sans délai d'un conseil national extraordinaire, seul qualifié pour donner une réponse au fond.  
Dans la nuit, le conseil d'administration a décidé que ce conseil national extraordinaire se tiendrait jeudi prochain, à 10 heures, à la Maison de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor.  
(En troisième page : les décisions du Comité des services publics et de la Fédération générale des fonctionnaires)

M. Rivollet, ministre des Pensions dont on lira en 3<sup>e</sup> p. les déclarations après la conférence d'hier

Après avoir reçu, il y a quelques jours, les fonctionnaires à qui il avait exposé les raisons profondes qui justifiaient les retenues qui leur étaient imposées par raison d'économies budgétaires, M. Gaston Doumergue s'est longuement entretenu, hier matin, avec les représentants des Anciens Combattants. On se souvient que le Président du Conseil avait déjà déclaré à ces derniers qu'il ne leur demanderait de consentir un dernier sacrifice que lorsque tous les autres citoyens auraient été atteints, et seulement dans la mesure où les premiers décrets d'économie n'auraient pas produit les sommes nécessaires à la réalisation de l'équilibre intégral.  
On a vu que les décrets déjà pris ne produisent que 2.760 millions. Il restait donc encore un milliard à trouver. M. Gaston Doumergue a demandé aux anciens combattants d'affirmer une fois de plus leur dévouement à la chose publique, en acceptant de joindre leur effort à celui de l'ensemble de la nation.  
L'entrevue a été très cordiale et, par instants, très émouvante. Le chef du gouvernement a expliqué aux anciens combattants que l'on avait tenu, avant tout, à respecter les principes de solidarité qui leur sont, à juste titre, particulièrement chers. M. Doumergue a adressé un appel chaleureux aux délégués, qui l'ont assuré « de toute leur affection ».  
Voici, d'ailleurs, le communiqué qui fut remis à l'issue de cette entrevue :  
« Ainsi qu'il avait été convenu, M. Gaston Doumergue, président du Conseil, a reçu, dans la matinée de lundi, le bureau de la Confédération nationale des anciens combattants et victimes de la guerre. Les ministres de la Guerre et des Pensions assistaient à cette audience.  
Le président du Conseil a indiqué au bureau confédéral qu'après un examen approfondi de la situation, et compte tenu de toutes les mesures d'économies déjà réalisées, le gouverne-

## L'ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE BRITANNIQUE

### Londres demande à Berlin des précisions sur l'augmentation des crédits militaires du Reich

« Je pense recevoir une indication dans le courant de la semaine », déclare aux Communes sir John Simon.

L'évolution de l'opinion britannique, en face du problème de la sécurité, s'accroît. La Grande-Bretagne, ses représentants, ont proclamé à maintes reprises, désir, de toutes ses forces, aboutir à la signature d'une convention de désarmement. Mais, à ce désir, s'est ajoutée, ces dernières semaines, l'inquiétude causée par le réarmement de l'Allemagne, qui n'est plus discuté, même par le Reich.  
Les Anglais, qui ne bâtissent pas dans les nuées, ont compris qu'il était impossible d'envisager une réduction substantielle des armements, alors que l'Allemagne reconstituait rapidement sa puissance militaire et aérienne et que, demain peut-être, elle reprendrait la formule de l'ex-Kaiser et « Notre avenir est sur l'eau ».  
Le 8 mars, aux Communes, M. Winston Churchill, dont on connaît la clairvoyance et la netteté, rendait hommage à l'amitié française et dénonçait le péril que ferait courir à son pays un agresseur pourvu d'une puissante aviation de guerre.  
« J'appréhende le jour, disait-il, où le moyen de menacer le cœur de l'Empire Britannique serait aux mains des dirigeants actuels de l'Allemagne. Nous nous trouverions dans une situation qui serait odieuse pour tout homme aimant sa liberté d'action et son indépendance, et, dans une situation extrêmement dangereuse pour notre population dense et malade. J'appréhende ce jour qui n'est peut-être pas éloigné, dont peut-être un an ou dix-huit mois nous séparent.  
Ces paroles eurent un profond retentissement en Angleterre. M. Baldwin, lord-président, précis qu'en cas d'échec des négociations de désarmement le gouvernement prendrait les mesures nécessaires de sécurité, mais qu'il tenait, avant d'en arriver là, à épuiser toutes les ressources de la diplomatie.  
Sur le fond, la position du Foreign-Office n'a pas varié.  
Le comité ministériel chargé de l'étude du problème, qui s'est réuni hier, à Londres, a estimé, en effet, que la dernière note verbale française autorisait la poursuite des négociations entre le Foreign-Office et le Quai d'Orsay.  
La Grande-Bretagne reste, en somme, fidèle à son plan de désarmement, mais l'attitude du Reich l'incline, aujourd'hui, à envisager un renforcement des garanties d'exécution, à condition que ce soit dans le cadre d'une convention ayant pour objet un désarmement réel.  
Ainsi se marque la première étape de l'évolution britannique.  
Le général Spears a raison de noter que la Grande-Bretagne reste hostile à tout système d'alliances. Le 6 février, sir John Simon a été formel à ce sujet. « Il n'est pas dans la manière anglo-saxonne, a-t-il déclaré, d'assumer des engage-

ment estimait indispensable de demander aux anciens combattants et victimes de la guerre de consentir, sur l'ensemble du budget des pensions — à l'exception des allocations spéciales des grands mutilés — à une légère diminution exceptionnelle et forfaitaire de 3 %, grâce à laquelle l'équilibre sincère des dépenses et des recettes de l'Etat sera obtenu.

Après avoir pris acte de cette communication, le bureau de la Confédération nationale a tenu à remercier M. Gaston Doumergue de sa parfaite loyauté à l'égard des anciens combattants, et à lui renouveler l'assurance de la respectueuse affection de leurs camarades pour sa personne.  
Il lui a par ailleurs, indiqué que le conseil d'administration de la Confédération nationale allait se réunir le soir même, en vue d'être mis au courant des intentions du gouvernement, et pour décider de la convocation sans délai d'un conseil national extraordinaire, seul qualifié pour donner une réponse au fond.  
Dans la nuit, le conseil d'administration a décidé que ce conseil national extraordinaire se tiendrait jeudi prochain, à 10 heures, à la Maison de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor.  
(En troisième page : les décisions du Comité des services publics et de la Fédération générale des fonctionnaires)

M. Rivollet, ministre des Pensions dont on lira en 3<sup>e</sup> p. les déclarations après la conférence d'hier

Après avoir reçu, il y a quelques jours, les fonctionnaires à qui il avait exposé les raisons profondes qui justifiaient les retenues qui leur étaient imposées par raison d'économies budgétaires, M. Gaston Doumergue s'est longuement entretenu, hier matin, avec les représentants des Anciens Combattants. On se souvient que le Président du Conseil avait déjà déclaré à ces derniers qu'il ne leur demanderait de consentir un dernier sacrifice que lorsque tous les autres citoyens auraient été atteints, et seulement dans la mesure où les premiers décrets d'économie n'auraient pas produit les sommes nécessaires à la réalisation de l'équilibre intégral.

On a vu que les décrets déjà pris ne produisent que 2.760 millions. Il restait donc encore un milliard à trouver. M. Gaston Doumergue a demandé aux anciens combattants d'affirmer une fois de plus leur dévouement à la chose publique, en acceptant de joindre leur effort à celui de l'ensemble de la nation.

L'entrevue a été très cordiale et, par instants, très émouvante. Le chef du gouvernement a expliqué aux anciens combattants que l'on avait tenu, avant tout, à respecter les principes de solidarité qui leur sont, à juste titre, particulièrement chers. M. Doumergue a adressé un appel chaleureux aux délégués, qui l'ont assuré « de toute leur affection ».

Voici, d'ailleurs, le communiqué qui fut remis à l'issue de cette entrevue :  
« Ainsi qu'il avait été convenu, M. Gaston Doumergue, président du Conseil, a reçu, dans la matinée de lundi, le bureau de la Confédération nationale des anciens combattants et victimes de la guerre. Les ministres de la Guerre et des Pensions assistaient à cette audience.  
Le président du Conseil a indiqué au bureau confédéral qu'après un examen approfondi de la situation, et compte tenu de toutes les mesures d'économies déjà réalisées, le gouverne-

M. Rivollet, ministre des Pensions dont on lira en 3<sup>e</sup> p. les déclarations après la conférence d'hier

Après avoir reçu, il y a quelques jours, les fonctionnaires à qui il avait exposé les raisons profondes qui justifiaient les retenues qui leur étaient imposées par raison d'économies budgétaires, M. Gaston Doumergue s'est longuement entretenu, hier matin, avec les représentants des Anciens Combattants. On se souvient que le Président du Conseil avait déjà déclaré à ces derniers qu'il ne leur demanderait de consentir un dernier sacrifice que lorsque tous les autres citoyens auraient été atteints, et seulement dans la mesure où les premiers décrets d'économie n'auraient pas produit les sommes nécessaires à la réalisation de l'équilibre intégral.

On a vu que les décrets déjà pris ne produisent que 2.760 millions. Il restait donc encore un milliard à trouver. M. Gaston Doumergue a demandé aux anciens combattants d'affirmer une fois de plus leur dévouement à la chose publique, en acceptant de joindre leur effort à celui de l'ensemble de la nation.

L'entrevue a été très cordiale et, par instants, très émouvante. Le chef du gouvernement a expliqué aux anciens combattants que l'on avait tenu, avant tout, à respecter les principes de solidarité qui leur sont, à juste titre, particulièrement chers. M. Doumergue a adressé un appel chaleureux aux délégués, qui l'ont assuré « de toute leur affection ».

Voici, d'ailleurs, le communiqué qui fut remis à l'issue de cette entrevue :  
« Ainsi qu'il avait été convenu, M. Gaston Doumergue, président du Conseil, a reçu, dans la matinée de lundi, le bureau de la Confédération nationale des anciens combattants et victimes de la guerre. Les ministres de la Guerre et des Pensions assistaient à cette audience.  
Le président du Conseil a indiqué au bureau confédéral qu'après un examen approfondi de la situation, et compte tenu de toutes les mesures d'économies déjà réalisées, le gouverne-

M. Rivollet, ministre des Pensions dont on lira en 3<sup>e</sup> p. les déclarations après la conférence d'hier

Après avoir reçu, il y a quelques jours, les fonctionnaires à qui il avait exposé les raisons profondes qui justifiaient les retenues qui leur étaient imposées par raison d'économies budgétaires, M. Gaston Doumergue s'est longuement entretenu, hier matin, avec les représentants des Anciens Combattants. On se souvient que le Président du Conseil avait déjà déclaré à ces derniers qu'il ne leur demanderait de consentir un dernier sacrifice que lorsque tous les autres citoyens auraient été atteints, et seulement dans la mesure où les premiers décrets d'économie n'auraient pas produit les sommes nécessaires à la réalisation de l'équilibre intégral.

On a vu que les décrets déjà pris ne produisent que 2.760 millions. Il restait donc encore un milliard à trouver. M. Gaston Doumergue a demandé aux anciens combattants d'affirmer une fois de plus leur dévouement à la chose publique, en acceptant de joindre leur effort à celui de l'ensemble de la nation.

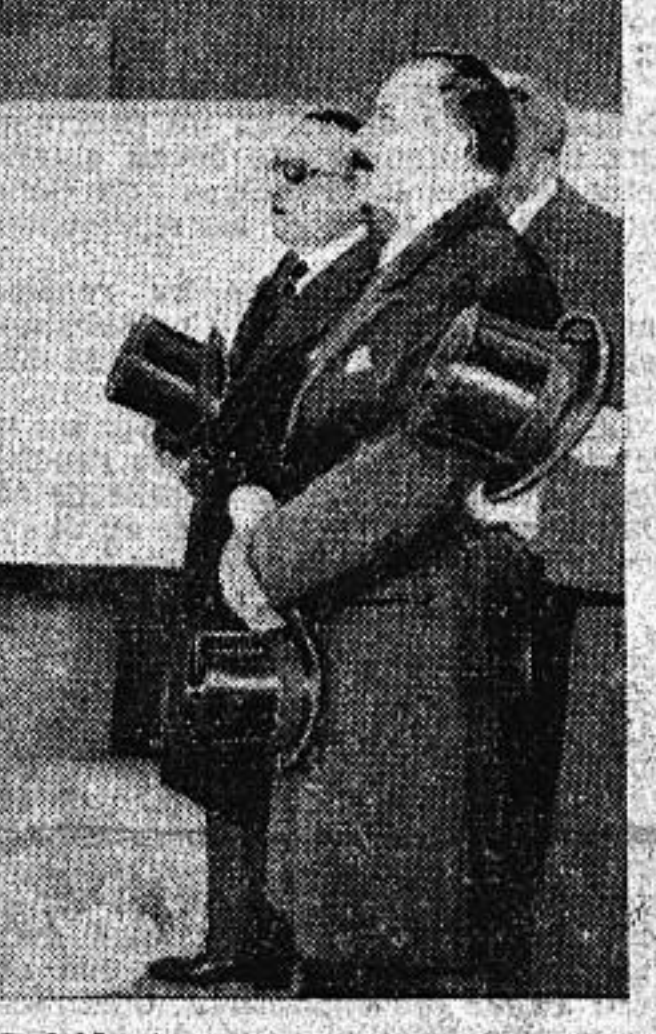
## Les deux Commissions d'enquête

### reprennent aujourd'hui leurs travaux



MM. Pressard et Lescové qui ont repris aujourd'hui la Commission Stavisky (Voir le texte en deuxième page)

## Le chef de l'Etat a visité hier l'exposition des projets d'un nouveau Palais des Expositions



Le Président et M. Tardieu examinent les maquettes (Voir le texte en deuxième page)

## Un mineur étrangle sa femme et se suicide

Mulhouse, 9 Avril. — Inquiets du silence étrange régnant hier matin dans l'appartement occupé à Bollwiller par les époux Roika de nationalité polonaise, des voisins firent prévenir les autorités.  
Après avoir forcé la porte on découvrit le mari et la femme étendus sur le lit. La femme était morte. Elle avait été étranglée. Le mari gisait sans connaissance, râlant faiblement.  
Toutes les constatations indiquent que Roika a d'abord étranglé sa femme, puis il a tenté de se suicider. Le meurtrier est mort durant son transfert à l'hôpital de Soultz.

## Le ministre des Etats-Unis à Dublin meurt subitement au cours d'un banquet

Dublin, 9 Avril. — M. de Valera a offert, ce soir, en l'honneur de M. Mac Dowell, ministre des Etats-Unis, un banquet.  
Le diplomate américain se leva pour répondre au discours qui le félicitait de sa nomination, mais après avoir prononcé les premiers mots de son allocution, il s'est effondré sur la table du banquet.  
Les convives se sont précipités vers lui. M. de Valera, qui était son voisin, s'est efforcé, mais en vain, de le ramener avec l'aide de plusieurs personnes. Une crise cardiaque avait terrassé M. Mac Dowell.

## Violents engagements entre Japonais et Chinois dans le nord de la Mandchourie

Plus de mille morts du côté chinois  
Londres, 9 Avril. — On mande de Sinkin à l'Agence Reuter :  
Deux violents engagements ont eu lieu près de Tal-Oung-Chan, dans le Nord de la Mandchourie, entre une colonne japonaise et une troupe de bandits chinois.  
Au cours du premier engagement, les Japonais ont perdu deux officiers et 89 hommes, et les Chinois ont laissé plus de 1.000 morts sur le terrain.  
Dans la seconde rencontre, il y a eu 5 officiers japonais tués et un grand nombre de soldats blessés. Les bandits ont perdu près de 300 hommes.

## BISEZ :

- EN DEUXIEME PAGE : L'affaire Follet-Romati en correctionnelle
- EN TROISIEME PAGE : A Genève, le Bureau de la Conférence du désarmement se réunit aujourd'hui. — M. Monchanoiff sera ce matin à Paris
- EN QUATRIEME PAGE : Chronique des sauveteurs. — Chronique de l'Artisanat. — Dans l'enseignement. — Notre Concours de l'Almanach. — Sport colombophile.
- EN CINQUIEME PAGE : La Semaine au Théâtre
- EN SIXIEME PAGE : Nos concours régionaux de pêche

## LE MYSTERE PRINCE ET LA BATAILLE DES « ALIBIS »

### Un dialogue animé avec M<sup>e</sup> de Moro-Giafferri dans le train roulant vers Dijon

Le duel sera serré entre la défense et le juge Rabut

L'inspecteur Bonny prépare son « travail » sur la Côte d'Azur

(Le notre envoyé spécial)  
Dijon, 9 Avril. — C'est dans le train qui l'emmenait à Dijon que j'ai pu rencontrer M<sup>e</sup> de Moro-Giafferri. Entouré de journaux, il lisait, les journaux sur le nez, dans un coin du compartiment.  
Tout de suite, bien qu'une extrême affabilité, l'éminent avocat se montra rebelle à l'interview. Il est vrai que des voisins de banquette prétendaient l'oreille.  
— Tout ce que je puis vous dire, c'est que j'ai pris le train à 17 h. 45, que j'arriverai à Dijon à 21 h. 49, et que je plaiderai demain dans cette ville, devant la Chambre des Conseils, la mise en liberté provisoire de mon client, le baron de Lussats, Voilà.  
— Ne m'en veuillez pas, répondit-il, j'ai tenté de reconstruire l'arrivée du conseiller Prince à la gare.  
M<sup>e</sup> de Moro-Giafferri hausse les épaules, sourit :  
— C'est de la pure fantaisie ! Je suis avocat et non pas policier.  
— Sans doute irez-vous, néanmoins, à la Combe-aux-Fées ?  
— Peut-être, si j'ai le temps. Pour voir...  
— On dit aussi que vous vous disposez à faire état de la thèse du suicide.  
— Ne m'en veuillez pas, répond mon interlocuteur en me tendant la main, mais je ne peux rien vous dire de plus. A tout à l'heure. (Suite en 3<sup>e</sup> page.)

## AUTOUR DES « AFFAIRES D'ACTUALITÉ »

### Les récents événements ont-ils engendré des psychoses collectives ?

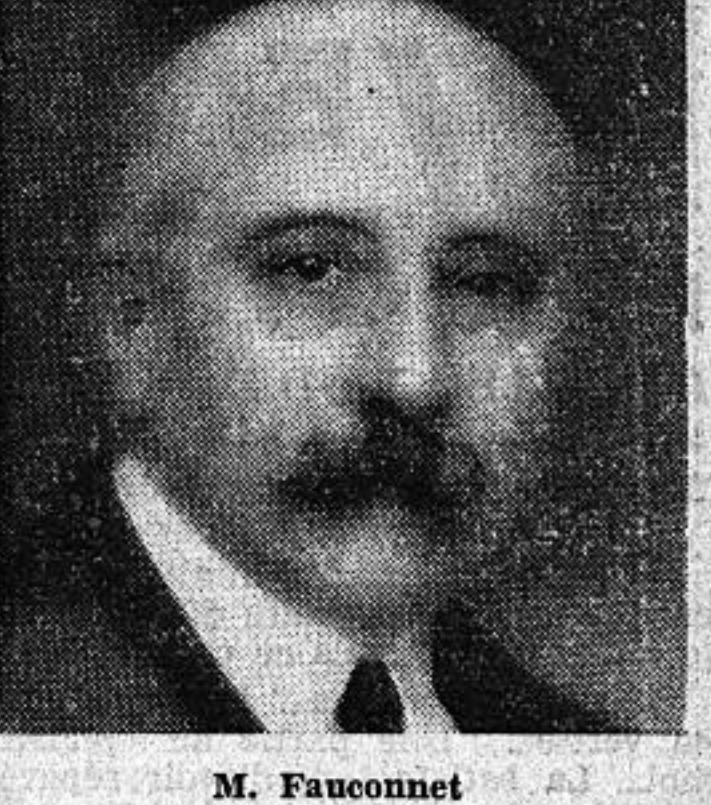
Non, nous disent un aliéniste et un sociologue

par Henri Chauvin

On découvre une organisation d'espionnage ; on perquisitionne, on enquête. Un train tamponne un autre ; on oublie les espions, on arrête le mécanicien, on fait le triste compte des cadavres. Un escroc, traqué, se suicide ; on oublie Lagny, les 200 morts. On tire à balles places de la Concorde ; on oublie l'escroc, ses comparses respirent, les avocats brûlent la robe d'un de leurs confrères, comme à l'Ambigu. Le conseiller Prince est assassiné ; on établit un rapport entre sa mort et l'affaire Stavisky. On oublie les émeutes, les victimes ; les comparses de l'escroc ont la respiration coupée. Un avocat se jette à la Seine, un autre tente de s'empoisonner, un troisième gifle les passants. De nouveaux partis politiques se créent, croissent, évoluent ou meurent ; 50 personnes ont vu les assassins du conseiller. On rêve de pardessus kaki, de clients du Bazar



Le docteur Pierre Janet professeur au Collège de France



M. Faucouinnet professeur à la Sorbonne

de l'Hôtel de Ville, puis on s'hypnotise sur le « milieu » et on relève le numéro des voitures de tous les mauvais garçons de Paris.  
Et puis, des commissions d'enquête, des intergatoires, des dépositions, des arrestations. Trois mois de drame, de scandale, d'incohérences, de bouffonnerie. L'opinion s'inquiète, les autorités s'an-



